



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME
Commune de SAINT-AUGUSTIN
Séance du conseil municipal du 11 JUILLET 2023

Délibération n° 2023-097

L'an deux mille vingt-trois le onze juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06/07/2023.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre – SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry — VIDAL Isabelle - DARMON Alexandre - LAVERGNE Cécile - MARINOT Patrice – PASLIN Audrey.

Absents excusés : M. VENANT Frédéric ayant donné pouvoir à SEGUINOT Stéphanie.

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

Domaines de compétences par thèmes – Culture

Concert du 9 août 2023 – Convention à intervenir avec Les Révélations Musicales en Pays Royannais

Un concert aura lieu le 9 août prochain sur la place Jean MOULIN dans le cadre de la programmation des Révélations Musicales en Pays Royannais.

Il s'agit du groupe FRANK. Le coût s'élève à 1 620.18 € toutes charges comprises relatives à la prestation du groupe et la communication de l'opération (cachet artistique, technique – hors demandes complémentaires à celles déjà prévues, défraiements, SACEM, restauration et hébergement, communication de l'opération conformément au courrier d'engagement signé).

Ce montant pourra être corrigé à la baisse selon les aides obtenues auprès des collectivités territoriales (communauté d'agglomération, Conseil départemental et contrat de développement durable...). Dans ce cas, une régularisation sera effectuée.

Le Conseil Municipal DECIDE par 12 voix POUR :

- D'approuvé les conditions de la prestation du groupe FRANK prévue le 9 août prochain,
- D'autoriser Madame le maire à signer la convention correspondante.
- Dit que les crédits correspondants ont été prévus au budget 2023 à l'article comptable 6232.

Publication dématérialisée du
Le Maire, Gwennaëlle PROST

17.07.2023

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE
Sous le n° 017-211703111-20230711-2023-097
Reçu le 13.07.2023

